

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 5 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Création de la Société d'Exploitation du Complexe hôtelier de la Marina de Cotonou et approbation de ses statuts.

Dans le cadre du renforcement de l'offre de réceptifs hôteliers et d'infrastructures de rencontres de haut standing, suivant les normes et convenances internationales, le Gouvernement a initié en 2019, le projet de construction de l'hôtel de la Marina et de rénovation du Centre international de conférences de Cotonou.

Ce complexe hôtelier de référence comprend un hôtel de catégorie 5 étoiles d'une capacité d'environ 200 chambres, un centre international de conférences et un bâtiment multifonctionnel comprenant la gastronomie, le cinéma, les salles de jeux, etc.

Les travaux étant achevés, la réception de l'ouvrage est imminente. Afin de préparer sa mise en service dans les meilleures conditions, le Conseil a décidé de la création de la Société d'Exploitation du Complexe hôtelier de la Marina de Cotonou, société à caractère industriel et commercial détenue à 100% par la Société des Patrimoines Immobiliers de l'Etat (SoPIE S.A).

Cette option favorisera l'exploitation efficace de ce réceptif qui exprime hautement l'ambition touristique que porte notre pays.

Ainsi, la Société aura pour principales activités :

- la définition et le suivi des objectifs d'exploitation ainsi que l'identification des leviers de développement et d'attractivité ;
- la gestion des aspects techniques, commerciaux et administratifs liés à l'exploitation ;

- la définition des cahiers de charges d'exploitation et le suivi de la performance des opérateurs ;
- la structuration et le suivi de la gestion locative (recherche de partenaires, contractualisation, estimation de la valeur locative et révision des loyers, recouvrement, etc.) ;
- la gestion de l'entretien et des réparations des biens mis en location ;
- la gestion contractuelle des partenaires intervenant dans le complexe hôtelier.

Sous cette même rubrique des mesures normatives, est adopté le décret portant modification de celui n° 2022-303 du 25 mai 2022 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes.

II- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé, l'organisation :

- le 27 avril 2023, dans la commune de Kétou, de la cérémonie de lancement officiel de la campagne agricole 2023-2024 ; puis
- les 1^{er} et 2 juin 2023 à Cotonou, de l'Assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF).

III- Mesures individuelles.

Les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ A la Cour suprême

Sur proposition de son président,

Secrétaire général de la Cour suprême

Monsieur François-Richard David KPENOU

✓ Au ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle

Directeurs départementaux comme ci-dessous, suite à l'appel à candidatures et après avis favorable du Conseil national de l'Education

- Alibori

Monsieur Yabi Olladékpou ADEYANDJOU

- **Atacora**

Monsieur Hospice TCHIATTI

- **Atlantique**

Monsieur Mathias Amour AHOMADEGBE

- **Borgou**

Monsieur Mahoutin Antonin DJOSSOU

- **Collines**

Madame Clotilde NOUDEVIIWA épouse DEDJI

- **Couffo**

Monsieur Zénongnon KAKPO

- **Donga**

Monsieur Sanni BABIO

- **Littoral**

Madame Sènan Flore GODJO

- **Mono**

Monsieur Carlos Eméry Hyacinthe ATOUN

- **Zou**

Monsieur Médessy Rémy Ghislain AHOKPOSSI

✓ **Au ministère des Enseignements Maternel et Primaire**

Directeurs départementaux, suite à l'appel à candidatures et après avis favorable du Conseil national de l'Éducation

- **Alibori**

Monsieur Coomlan Justin AYELO

- **Atacora**

Monsieur Nahini Pascal CHABI-BONI

- **Atlantique**

Monsieur Codjo Camille TCHIAKPE

- **Borgou**

Monsieur Kossi Judicaël IHUIKOTAN

- **Collines**

Monsieur Romain C. AGBODJI

- **Couffo**

Monsieur Anani Albert HOUNTONDJI

- **Donga**

Monsieur Brice Espéra Caleb ELEGBEDE

- **Littoral**

Madame Alphonsine GANSA

- **Mono**

Monsieur Augustin YENOU

- **Ouémé**

Monsieur Agossou Denis SOSSA

- **Plateau**

Monsieur Yémalin Emile DOSSA

- **Zou**

Monsieur Olou Alexandre ADIGLA.

Fait à Cotonou, le 5 avril 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.